80e ANNEE. — N° 139. MERCREDI 27 NOVEMBRE 1940.

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

BIBLIOTHÈQUE DE CAHORS

APRES LE VOYAGE

Après nos grands confrères de la presse quotidienne, nous n'aurions rien à dire sur les journées de Lyon s'il s'agissait seulement de rappeler l'émotion dont les ondes venues de la colline de Fourvières se sont propagées de collines en vallons jusqu'aux extrémités du pays.

Mais nous sommes là devant un phénomène qui ne tient que par sa forme extérieure à l'actualité passagère. En ces manifestations d'un jour, c'est la conscience permanente et la volonté persistante de la Nation qui se sont exprimées. Leur éclat et leur force témoignent avec quelle profondeur le peuple français comprend la grandeur du bienfait qu'il doit au gouvernement Pétain. Ce bienfait inestimable consiste à lui avoir apporté dans son affreux désarroi un point d'appui solide où il puisse se reposer de sa détresse et édifier ses espérances.

L'affection et la reconnaissance du pays vont bien au delà d'une simple émotion sentimentale pour s'élever jusqu'aux sereines régions de l'intelligence. Ici, les raisons du cœur sont confirmées et vérifiées par celles de la réflexion et de l'esprit.

Que serions-nous devenus sans Pétain ? Sans la fermeté de son courage qui nous a retenus sur la pente, notre pays aurait roulé jusqu'au fond, jusqu'à l'anéantissement final ! Voilà ce que disait l'accueil filial des Lyonnais.

Dans cette ferveur qui monte et grandit autour du Maréchal, il y a quelque chose de plus que l'admiration autour d'une personnalité aussi haute qu'elle soit. Il y a la conviction réfléchie qu'il nous a préservés du désastre total et l'appel de tous ceux qui sont maintenant convaincus que si la France doit être sauvée, elle ne peut l'être que par lui.

⁂

Quand on a éprouvé comme nous tous cette affreuse sensation de la Patrie qui se « défait » ; quand on a eu sous les yeux cette vision de notre pays en état de disparition, s'en allant par lambeaux aux quatre vents du désastre ; quand on a tremblé à la vue d'un tel écroulement, alors, au contact de celui qui nous en a sauvés, on éprouve le réconfort de se sentir revenir de la mort. Et l'on se rassemble, l'on se resserre autour de celui qui se présente comme un élément reconstructeur, comme une force de reconstitution seule capable de rendre à la Patrie française une âme et un corps.

C'est pourquoi, que le Maréchal Pétain passe à Châteauroux, à Toulouse, à Clermont-Ferrand, à Montauban ou à Lyon, ce n'est pas une ville qu'il visite, ce n'est pas avec un coin de la Patrie qu'il entre en contact, c'est avec la France tout entière, tête et cœur. C'est à elle, d'un bout à l'autre de son être mental et moral, d'une extrémité à l'autre de son territoire qu'il redonne conscience de sa possibilité de régénération.

Il y a là comme une sorte de prodige, non qu'il ait supprimé la défaite, mais parce qu'il a rendu l'espoir qu'on pourra la réparer. Après qu'il a passé, nous savons toujours que nous sommes vaincus, mais nous sommes sûrs qu'aucune force au monde n'est capable de détruire la Patrie invincible dans nos esprits et dans nos cœurs, dans nos souvenirs et dans nos espérances.

Emile LAPORTE.

Le patriotisme est comme l'amour

Sénac de Meilhan, dont une rue de Marseille (la rue Sénac et naguère encore les Allées de Meilhan) conserve le nom, fut sous Louis XVI intendant de Provence. Il occupait ses loisirs à écrire et à laissé un volume de « Portraits et Caractères » qui le classe dans la série de nos moralistes.

Mais Sénac de Meilhan fut aussi un « Emigré » et en exil il écrivit un livre portant ce titre. M. Emile Henriot, qui nous le rappelle dans « Le Temps » nous propose une sorte de parallèle entre la situation des émigrés de 1793 et les « réfugiés » que nous sommes tous plus ou moins aujourd'hui.

Il est certain que le sort de ces ancêtres fugitifs et le nôtre ont entre eux une certaine ressemblance. C'est la séparation des êtres les plus chers, le manque de nouvelles, l'abandon de notre ville, de notre maison, l'incertitude du lendemain.

Mais entre ces « gens de l'émigration » et nous, la similitude s'arrête là. Car nous, à part quelques affolés, nous n'avons pas fui notre patrie. Nous pouvons avoir la nostalgie de certaines choses à présent disparues, nous ne pouvons pas souffrir la douleur de l'exil.

La France est là sous nos pieds, nous foulons son sol. nous continuons de voir son visage et si le Parisien a quitté sa ville pour Lyon, Marseille, Montpellier ou Nice, il n'a point à subir le dépaysement, il n'est ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni en Suisse comme l'étaient les inadaptés de la Révolution.

Et c'est là que je voulais en venir et c'est celà que me suggère la réflexion de notre confrère. Sous aucun prétexte, il ne faut abandonner sa patrie. On conçoit avec le recul du temps que les aristocrates de 1793 aient fui les hommes qui avaent tué leur roi et jeté à bas tout ce qui faisait leur raison de vivre. On ne conçoit pas aujourd'hui le Français qui boude son pays parce qu'il est envahi et dominé.

Le patriotisme est comme l'amour ; il se refuse à l'abandon de l'objet aimé. Si la France de 1940 est sauvée, c'est parce que les meilleurs de ses fils la font vivre et continuer.

PAN.

L'Effort déployé par l'Administration Militaire Allemande dans la France occupée

Un certain nombre de précisions peuvent être données sur l'effort déployé par l'administration militaire allemande dans la France occupée pour assurer le ravitaillement, collaborer avec les autorités françaises et réorganiser la production. Les autorités occupantes se sont tout d'abord efforcées de remettre en marche les moyens de transport, condition préalable de toute reprise de la vie économique. Elles ont également porté leur attention sur la réinstallation des réfugiés. A Paris, ce sont des techniciens allemands qui ont rétabli la liaison du réseau d'électricité de la capitale avec le Nord. Ce sont eux qui ont remis en service le métro.

Les autorités occupantes mirent d'abord en sécurité les approvisionnements existants pour les besoins des Parisiens. En même temps, elles réglementaient le coût de la vie en fixant des contingentements et en délimitant des rations. Elles organisaient les livraisons de produits alimentaires et les arrivages se développaient.

Les moissons

Avec l'été, il fallait songer à la moisson. Soixante-dix mille prisonniers de guerre furent aussitôt occupés à ce travail essentiel. L'administration allemande fournit le carburant nécessaire aux tracteurs, mit à la disposition des cultivateurs des attelages, des voitures automobiles légères. Enfin, une main-d'œuvre militaire allemande vint suppléer au manque d'ouvriers agricoles.

Les autorités allemandes firent venir d'Allemagne les produits dont les besoins se faisaient sentir, tout particulièrement de la graisse, du fromage, du sucre ; des pommes de terre furent importées pour l'alimentation des troupes d'occupation. Pour la population civile française, une importation d'un million de quintaux de pommes de terre d'Allemagne fut prévue. Jusqu'ici, 60.000 quintaux environ ont été livrés.

L'approvisionnement en charbon

Journellement, cinq trains complets de charbon venant du Nord de la France pouvaient être acheminés vers la capitale. Au 1er juillet, 160 trains de voyageurs et de marchandises circulaient journellement dans la France occupée.

Il fallut remettre en état les routes qui avaient été détruites. Des unités de l'organisation « Todt », spécialisée pour les services des autostrades allemandes, furent utilisées. Mille quatre cent cinquante ponts avaient été détruits, les troupes allemandes elles-mêmes effectuèrent la première remise en état. L'organisation « Todt », des pontonniers et des entrepreneurs français vinrent collaborer avec elles. Huit cents des ponts détruits étaient utilisables en novembre. Deux cents autres sont actuellement remis en état.

Enfin, l'administration militaire allemande a voulu donner aussi son appui au « Secours National ». Le 2 novembre, des conversations ont eu lieu à ce sujet avec les autorités françaises. Deux jours après, le premier train de charbon pour l'œuvre du « Secours National » quittait Lille. Neuf autres trains allaient suivre presque aussitôt.

Ces remarques prouvent que la politique de collaboration découlait de la nature même des choses et que sa nécessité s'était imposée en fait avant même qu'au cours de l'entrevue de Montoire la décision du maréchal Pétain et du chancelier Hitler en eût fait la base des relations franco-allemandes.

INFORMATIONS

« L'amitié franco-américaine dure toujours »

L'importance pour l'évolution des rapports franco-américains de la nomination de l'amiral Leahy comme ambassadeur des Etats-Unis près le gouvernement français est relevée par les milieux politiques. Ceux-ci soulignent que la décision du président Roosevelt apportera un réconfort à la France dans les heures difficiles qu'elle traverse.

Le *New-York Times* reflète cette opinion dans un éditorial dominical significatif. Ce journal écrit : « La désignation du nouvel ambassadeur est une mesure provoquée par la pression des événements outre-Atlantique ; il est bon qu'elle ait été prise sans délai. Le peuple français ne devait pas être laissé dans le doute en ce qui concerne la continuité et la persistance de l'amitié américaine dans les jours d'une épreuve amère. Il comprendra maintenant que notre amitié dure toujours. »

L'organe américain, après avoir mis l'accent sur les éminentes qualités de l'amiral Leahy, note que cette personnalité jouit de la pleine confiance du président Roosevelt.

Communiqué italien

Le communiqué officiel du G.Q.G. italien annonce :

Sur le front grec, efficaces contre-attaques de la part de nos détachements. Notre aviation a effectué des bombardements sur les positions ennemies, particulièrement le long de la côte de l'Epire. Des avions ennemis ont effectué une incursion sur Durazzo, causant quelques blessés et des dégâts légers. Un avion ennemi a été abattu.

Communiqué grec

Le communiqué officiel grec annonce :

Nos troupes continuent leur avance sur tout le front. Elles ont occupé la ville de Moschopolis (à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Koritza).

Pendant le nettoyage de la région de Koritza, nous avons ramassé 1.500 prisonniers, douze canons, plusieurs mortiers et du matériel divers. Notre aviation a bombardé avec beaucoup de succès trois colonnes ennemies en retraite.

Pendant la journée de dimanche, aucun raid ennemi n'a été signalé à l'intérieur du pays.

C'est l'armée grecque seule qui a obtenu la décision

L'Agence d'Athènes communique que, contrairement à certaines allégations d'origine italienne, c'est l'armée grecque, seule, qui, en Epire, a obtenu la décision.

SECOURS NATIONAL

Un bienfait
n'est bienfait que s'il est
BIEN FAIT

Chronique du Lot

LES HÉROS QUERCYNOIS.

Le Commandant Mézergues

Du trésor d'héroïsme de la France, il ne faut rien laisser perdre ! Le Quercy a le droit d'en réclamer sa juste part. Il a écrit de belles pages dans la grande histoire de notre pays et ce n'est pas l'heure de négliger le souvenir de ceux qui ont bien servi la Patrie. Nous ne pouvons pas nous payer le vilain luxe d'ingratitude.

Voici d'ailleurs une bonne forme de régionalisme. Que chaque région fasse son compte de gloire et dans le palmarès général qui en sera dressé notre pays quercynois ne fera pas mauvaise figure.

⁂

Parmi ces bons serviteurs du pays il peut présenter d'abord ce commandant Mézergues auquel il faudra que soit rendu l'hommage qu'il a splendidement mérité.

Nous savons que notre excellent compatriote, le docteur Cambornac, conseiller général et maire de Salviac, avait conçu l'idée d'élever dans sa commune une buste à la mémoire de ce vaillant. Le temps reviendra où devra être repris ce projet que les troubles internationaux de 1938, puis la guerre ont retardé.

En attendant, il faut interrompre la prescription du silence et nous voulons, en quelques pages, retracer ici certains fastes de cette existence consacrée au service de la France et tragiquement couronnée par une mort héroïque.

⁂

C'est à Labastide-Murat où son père était gendarme, qu'il naquit. Plus tard, ayant pris sa retraite, le père Mézergues s'établit hôtelier à Salviac et c'est dans cette commune, dont il fréquentait l'école primaire, que le jeune Mézergues fut élevé.

A Salviac, « ceux de 50 ans » se souviennent de ce grand garçon qui avait une façon originale d'arriver à l'école. Avec son frère, dans une petite roulotte fabriquée par lui-même et tirée par un chien, on le voyait, sur la route en lacets, dévaler la côte de Ghuillasse, non sans quelques chutes, parfois un peu rudes, qui ne le décourageaient pas... Plus tard, c'est un autre moyen de transport qu'il devait employer, plus moderne et plus dangereux : l'aviation.

Car il fut, pendant la Grande Guerre, un des « as » du bombardement. Et ses camarades salviacois se rappellent, après la guerre, ce qu'il leur disait un soir, au Café de Paris, où il était naturellement très entouré et écouté avec ferveur :

— « *L'air, voyez-vous, c'est comme le désert, un domaine prodigieux d'indépendance. Quand on y a goûté, on ne peut plus s'en passer !* »

⁂

Sur le front, il se dépense sans compter. Un jour, en 1917, obligé d'atterrir dans les lignes ennemies, il est fait prisonnier. Au bout de quelques mois, il réussit à s'évader dans des circonstances d'audace et d'ingéniosité extraordinaires.

Par la Hollande et l'Angleterre, il rentre en France le 17 mars 1917 et tout de suite reprend sa place de combat. Alors le commandant Mézergues — il n'était alors que lieutenant — recevait sa quatrième citation avec le motif suivant :

« Officier d'une modestie qui égale « sa bravoure légendaire, est pour tous « un superbe exemple d'énergie inlassable et de courage réfléchi.

« Le 22 août 1917, au cours d'un bombardement sur Fribourg, ayant eu son « gouvernail de profondeur brisé par la « D.C.A. à son arrivée sur l'objectif, a « néanmoins exécuté sa mission. Cherchant à regagner nos lignes, attaqué « seul par plusieurs avions ennemis, son « moteur percé de balles, a dû atterrir « près de Colmar.

« Pendant toute sa captivité a constamment préparé son évasion, rendue « de plus en plus difficile par de nombreux changements de camps. Par son « opiniâtre volonté a réussi à s'évader le « 26 février, après six mois seulement « de captivité.

« Aussitôt son arrivée en France a « demandé à reprendre sa place parmi « ses camarades du Groupe de bombardement n° 4. »

⁂

Et lui, qui risquait tout s'il était repris par l'ennemi, n'hésitait pas à reprendre les bombardements sur les lignes allemandes au-dessus desquelles il allait souvent plusieurs fois par jour.

Quelque temps après, le 25 juin 1918, au cours d'une de ces expéditions, il est blessé dans les circonstances suivantes.

Ce jour-là, il était parti avec le sergent-mitrailleur Miclet, brave petit des régions envahies, qu'un régiment d'infanterie avait adopté au début de la campagne et qui s'était engagé, par la suite, profitant de ce qu'il n'avait aucun papier pour faire croire qu'il était âgé de 18 ans.

Le « Bréguet » de Mézergues et Miclet est attaqué par une patrouille allemande. Mézergues riposte, abat un avion et met les autres en fuite. Puis, ce sont les canons qui tirent sur lui. Deux éclats atteignent Mézergues aux reins, l'ébranlant vivement. Son appareil pique de 400 à 500 mètres. Quand le pilote revient à lui, il se voit entouré d'un essaim d'ennemis.

Horreur ! les deux mitrailleuses de Miclet sont hors d'usage. Et le vaillant mitrailleur, au lieu de se cacher, reste debout, fait face à l'ennemi, leur présentant sa poitrine, semblant les défier. Oui, mais presque aussitôt deux balles viennent lui traverser le corps. Il titube, s'écroule dans la carlingue, tué net.

⁂

Alors, les ennemis s'enhardissent. Une balle vient frapper Mézergues au-dessus de l'œil droit et sort par la tempe. Le pilote est aveuglé par le sang. Il ne voit plus.

— « Qu'ils me tuent, se dit-il, mais qu'ils ne me fassent pas prisonnier une seconde fois ! »

Enfin, dans un suprême effort, il arrive à échapper à la poursuite des avions ennemis. Il parvient aux approches de nos lignes, aperçoit distinctement les tranchées et vient se poser à 300 ou 400 mètres des nôtres, à travers les trous d'obus.

— « Je saute à terre, raconta-t-il, après avoir constaté la mort de mon brave petit Miclet et, allant de trou en trou, encadré par les rafales ennemies, j'arrive, au bout d'un temps qui me semble odieusement long, auprès de nos poilus qui viennent à ma rencontre et ils m'emportent tandis que je n'en peux plus ! »

Et voici le texte de la proposition qui lui fit avoir la rosette de la Légion d'honneur :

« Le 25 juin 1918, après un premier « combat où il a remporté sa cinquième « victoire aérienne, a soutenu une seconde « de attaque contre de nombreux adversaires. Blessé d'éclats d'obus aux reins « et d'une balle à l'œil, son mitrailleur « tué, a réussi, au prix d'une énergie « farouche et surhumaine, à atterrir vers « les tranchées, sous le feu de l'ennemi. « Malgré ses blessures, a rejoint notre « première ligne où il est tombé évanoui. »

Le commandant Mézergues n'avait pas coutume de s'attarder dans les hôpitaux et de prolonger les convalescences, tandis qu'il sentait les camarades au combat. Aussitôt à peu près rétabli, il reprit sa place au front et son activité combative. Pour en témoigner, voici la dernière citation qu'il reçut avant la fin de la guerre :

« Ne cesse de prodiguer les preuves « d'une éclatante et audacieuse bravoure « et communique à son escadrille son « entrain et son invincible confiance « dans le succès de toutes ses entreprises. Dans les dernières offensives, intervenant avec une fougue admirable à « la tête de ses pelotons dans la poursuite de l'ennemi, bombardant et mitraillant les rassemblements et les « convois à très basse altitude, a contribué aux succès de nos armes. Le ..... « a exécuté ainsi deux expéditions par « un temps extrêmement pénible, attaquant l'ennemi à 300 mètres. Le ..... « a conduit son escadrille sur une gare « éloignée du champ de bataille et a « réussi à l'atteindre en combattant pendant toute la route contre un ennemi « trois fois supérieur en nombre. Au « cours de la lutte a abattu son sixième « avion ennemi. »

En réalité, c'était sa septième victoire : six avions et un drachen. La Grande Guerre était finie. Mais Mézergues, lui, n'avait pas fini de servir le pays.

(*A suivre*).

MAIN-D'ŒUVRE — RÉFUGIÉS

Conformément aux instructions communes du Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et du Ministre, Secrétaire d'Etat aux Finances, les réfugiés isolés chefs de famille, âgés de plus de 16 ans, ont été inscrits d'office par le Service Départemental des Réfugiés et l'Office Départemental de Placement.

En conséquence, c'est à cet organisme que les employeurs doivent s'adresser pour trouver la main-d'œuvre dont ils ont besoin. Dès que l'embauchage aura été effectué, l'employeur devra obligatoirement faire connaître à l'Office Départemental de Placement le montant du salaire payé et la nature des avantages qui peuvent y être attachés.

Relevé de ses fonctions

Par application de la loi du 17 juillet 1940, modifiée le 23 octobre 1940, M. Causse, Commis titulaire principal de 4e classe des Contributions indirectes dans le Lot, est relevé de ses fonctions.

Boissons interdites

La police a surpris, au restaurant Valsecchi, rue du Portail-Alban, deux clients qui buvaient du Pernod. Une double contravention a été dressée au débitant : pour vente de boissons apéritives interdites et pour vente de boissons apéritives un jour interdit.

Nos Echos

Où a-t-on vu ce phénomène ?

Nous disions l'autre jour la pénurie des livres, la grande pitié qui est au royaume de la librairie et qui se faisait de plus en plus visible aux étalages familiers du boulevard cadurcien que l'on avait l'habitude de voir abondamment pourvus.

Depuis, il y a eu quelques « arrivages » et des ouvrages aux couleurs violentes de chromos évocateurs se montrent sur les rayons. Ils tiennent la place des autres ; ils ne les remplacent pas.

Pourtant nous venons de lire dans une revue, *Voici la France de ce mois*, un article de M. Georges Rotvand où il est dit que de mémoire de libraire on n'a jamais acheté autant de livres en France. Mais que le public est détourné de ses lectures habituelles. Il n'achète presque plus de romans, il délaisse les œuvres de fantaisie et de pure imagination. Il se jette sur les livres d'histoire ou de sociologie. Les classiques font prime ; on s'arrache les livres religieux.

Notre auteur constate que le lecteur moyen est devenu un lecteur « sérieux », qui cherche du réel, qui se tourne vers les études historiques et vers les hauts éducateurs que sont nos grands classiques. La France médite et réfléchit.

Vaut mieux tard que jamais. Cela est très bien et nous en éprouvons une vive satisfaction. Seulement, nous voudrions bien que Cahors ne fut pas tenu à l'écart d'un si heureux phénomène.

Pour l'heure, on n'a guère à choisir dans notre bonne ville, où pourtant il y a encore quelques personnes qui s'intéressent encore à autre chose qu'aux charmes de la « belotte » ou aux satisfactions obscures du cinéma. Depuis des semaines, livres classiques, livres religieux, philosophiques, historiques ou d'imagination, on n'achète rien, parce qu'il n'y a presque plus rien !

Là encore, il faut attendre patiemment et espérer.

Au théâtre.

L'autre soir, très honnête représentation du *Malade Imaginaire* devant un public nombreux que la verve puissante de Molière et le don prodigieux qu'il a, jusque dans ses bouffonneries, de nous présenter en charge la triste vérité humaine, aurait bien davantage encore diverti, si les artistes avaient vécu un peu leurs personnages au lieu de « jouer » un rôle.

Habiles, certes, et possédant toutes les traditions, ils manquaient de conviction et de ferveur. Sauf peut-être le superbe couplet de Diafoirus sur son fils le reste se tint dans une excellente moyenne.

Bien entendu, on ne pouvait nous présenter les intermèdes et les ballets, ce qui dénature un peu l'atmosphère de l'œuvre. Et de cela on ne saurait en vouloir aux interprètes, à qui l'on se permet toutefois de rappeler que le texte de Molière mérite d'être respecté.

ADMINISTRATION PRÉFECTORALE

C'est avec plaisir que nous apprenons que notre sympathique compatriote, M. René Dubernard, docteur en droit, fils de M. Dubernard, professeur de musique à Figeac, est nommé sur sa demande chef de division à la préfecture de la Creuse, à Guéret. Chef de la première division à la préfecture du Lot, M. Dubernard avait su rapidement s'attirer les sympathies de tous ceux qui avaient affaire à lui. Nous le félicitons d'avoir pu obtenir le poste de son choix et lui adressons ainsi qu'à sa famille nos meilleurs vœux de réussite dans cette nouvelle résidence.

DERNIER AVERTISSEMENT

Le Directeur du Ravitaillement Général du Lot attire l'attention de tous les détenteurs, au 1er décembre, de produits contingentés, sur les déclarations qu'ils doivent faire parvenir avant le 5 décembre :

Au-dessus de 100 kilos : conserves de viande, sucre, riz, café, pâtes, matières grasses, huile, arachide, huile d'olive et huile de noix, produits laitiers, œufs en conserve, lait condensé.

Un contrôle très rigoureux fonctionnera dans le Département. Toute marchandise non déclarée à cette date sera immédiatement saisie au profit du Ravitaillement Général.

LA TENTATIVE DE MEURTRE DE PRAYSSAC

L'enquête se poursuit activement, la victime est dans un état satisfaisant. La balle qui s'était logée de gauche à droite dans la cuisse gauche, a été extraite. Une douille de balle de revolver a été trouvée sur une des marches de l'escalier extérieur qui accède à la cuisine. Vu l'honorabilité des voisins, il paraît plus probable que les recherches doivent s'orienter dans un autre sens. Ce n'est pas la première fois qu'un acte malveillant a été commis contre les époux Carrié. Il y a trois semaines, un carreau de la cuisine fut, vers 22 heures, brisé par quatre jeunes fêtards. Ceci n'implique pas toutefois une corrélation quelconque avec le deuxième attentat.

ACCIDENT MORTEL DE CHASSE

Dimanche, dès la sortie de la messe, M. Caminade, cultivateur au Pech-de-Bataille, commune de Cabrerets, envoyait son fils, Gaston, âgé de 10 ans, garder les vaches.

L'enfant, profitant de l'inattention de ses parents, emportait une canne-fusil pour tirer des oiseaux. Vers 11 h. 45, Mme Caminade, ne voyant pas revenir son fils pour le repas de midi, s'inquiéta et se rendit vers le pré.

Elle eut la douloureuse stupéfaction de voir Gaston étendu inanimé, portant une affreuse blessure au côté droit. La pauvre mère alerta son mari. La gendarmerie de Lauzès fut prévenue et l'enquête ouverte aussitôt.

On croyait tout d'abord à la fatale maladresse d'un chasseur. Les gendarmes de Lauzès et de Saint-Géry s'informèrent des chasseurs ayant parcouru les bois de la région de Vers et Cabrerets. Au cours des constatations, on découvrait, à 15 mètres environ du cadavre, la canne-fusil appartenant à M. Caminade.

L'enquête permettait d'établir que l'enfant avait pris l'arme par le canon, provoquant la décharge, qui s'était logée dans le côté droit. Le corps fut transporté au domicile de ses parents.

Le parquet de Cahors s'est rendu dans la journée de lundi sur les lieux. MM. Gouyon, substitut de M. le procureur, Servat, juge d'instruction, ont procédé aux constatations.

Dans la police

Notre compatriote, M. Fernand Combes, commissaire spécial, chef de service à Montpellier, est nommé à la Sûreté Nationale, à Vichy.

Son frère, M. Georges Combes, qui était commissaire de police à Juvisy avant la guerre, et qui vient d'être démobilisé, est nommé commissaire spécial, chef de service, à Périgueux.

Nous adressons à nos deux compatriotes, nos vives félicitations.

PALAIS DES FETES

Mardi 26, mercredi 27, jeudi 28, samedi 30 novembre, dimanche 1er décembre, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Bach, Tréville dans un film follement gai

LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S

d'après la célèbre pièce d'Yves Mirande et Gustave Quinson.

En complément : une charmante comédie : **Moins une.**

Quintonine

Le flacon pour faire soi-même un litre de vin fortifiant, 5 fr. 85. Ttes Phies.

AUX PRODUCTEURS DE CÉRÉALES

Communiqué par le Comité Départemental des Céréales :

Le dépouillement des déclarations de récoltes de céréales, a permis de constater que certains producteurs ont négligé de souscrire leur déclaration de récolte. D'autres, par suite d'informations tendancieuses, ont volontairement ou non établi des déclarations inexactes.

Il est rappelé aux producteurs, que de telles façons de faire ne peuvent être tolérées et nuisent à leurs intérêts. *Afin d'éviter que des sanctions sévères soient prises,* les cultivateurs se trouvant dans les conditions ci-dessus précitées, pourront régulariser leur situation, soit en effectuant, dès à présent, la déclaration qu'ils ont omise, soit en souscrivant une déclaration complémentaire si leur déclaration initiale est insuffisante.

En outre, malgré les avertissements donnés dans la presse jusqu'à ce jour, les producteurs de blé s'obstinent à conserver par devers eux les quantités de blés ou de céréales disponibles pour la vente.

Il en résulte de ce fait, que la meunerie locale éprouve des difficultés à s'approvisionner, difficultés qui risqueraient d'avoir de graves conséquences pour l'alimentation de la population.

Les agriculteurs ayant des blés ou des céréales disponibles pour la vente doivent les tenir volontairement et sans retard, à la disposition de la meunerie soit par l'intermédiaire d'une coopérative de blés, soit par l'intermédiaire d'un négociant en grains autorisé, qui en assurera l'écoulement.

Faute par eux de n'avoir pas satisfait aux instructions qui précèdent, le Comité Départemental des Céréales se verra dans l'obligation de faire application du décret du 16 novembre 1940 permettant d'exiger soit pour la totalité, soit pour une partie des organismes stockeurs du département, la livraison dans un délai déterminé, par tout producteur ou détenteur de tout ou partie des blés et céréales qu'il détient, et indispensables à la consommation.

Il est donc préférable de n'avoir pas besoin de recourir à ces mesures de contraintes. Les producteurs comprendront qu'il est de leur devoir de livrer leurs blés afin de faciliter la tâche du ravitaillement.

CARTES D'IDENTITÉ DES FAMILLES NOMBREUSES

La S.N.C.F. communique :

Pour faciliter la délivrance ou le renouvellement des cartes d'identité des familles nombreuses, les dispositions suivantes seront appliquées jusqu'à nouvel avis :

Lorsque le chef de famille est prisonnier de guerre ou est porté disparu, la mère de famille est autorisée à se substituer à lui pour demander l'établissement ou le renouvellement des cartes « familles nombreuses ». Elle doit alors produire une pièce attestant l'absence de son mari (pièce officielle, carte de Croix-Rouge, lettre ou carte militaire en provenance d'un camp de prisonnier, attestation de la mairie ou d'un Commissariat concernant la disparition de l'intéressé, etc.).

D'autre part, lorsque les membres de la famille n'habitent pas la même localité, et que, par suite des circonstances, le chef de famille n'est pas à même de réunir l'ensemble des pièces à produire à l'appui de la demande qu'il formule, la demande d'établissement ou de renouvellement des cartes des familles nombreuses peut néanmoins être déposée à un guichet de gare, la S.N.C.F. se chargeant de faire le nécessaire pour compléter le dossier.

Les intéressés sont invités à profiter de ces facilités pour faire renouveler les cartes périmées, notamment les cartes venues à expiration après le 1er mai 1940 et dont la prorogation avait été accordée sans formalités jusqu'au 30 novembre 1940.

La culture du tabac dans le Lot

Une prime est instituée en vue d'encourager les planteurs de tabac à augmenter leur production en cultivant une plus grande surface.

En 1939 et 1940, les superficies cultivées dans le Lot ont été les suivantes :

Variété Nijkerk : 1939 : 1.367 hectares. 1940 : 1.430 hectares.

Variété Paraguay : 1939 : 381 hectares. 1940 : 385 hectares.

EDEN

Mercredi 27, jeudi 28, samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre, en soirée. Dimanche, matinée.

Un film attachant, joué avec brio par un ensemble de très nombreux artistes dont les principaux sont Fredric March, Olivia de Haviland et Anita Louise

ANTHONY ADVERSE

En complément : **Divertissement.**

CAHORS

LÉGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS DU LOT (1914-18) (1939-40)

Pour répondre au désir du Maréchal Pétain, chef de la Légion française, les Combattants de la Guerre 1939-40 sont priés d'assister à une réunion d'information qui aura lieu le vendredi 29 courant, à 20 h. 30, dans la salle de réunion du Conseil Municipal, Mairie de Cahors.

Le Bureau provisoire de la Légion du Lot fait appel à l'activité et au dévouement de tous les Combattants pour contribuer au redressement matériel et moral de notre Pays. Dans la Légion, toutes les fonctions sont assurées à titre bénévole, y compris celle du Président départemental.

Accident mortel d'auto

Samedi soir, Mlle Atgié, 16 ans, étudiante à Cahors, se rendait à bicyclette chez ses parents, demeurant à Crayssac, lorsqu'arrivée à Regourd, elle fut heurtée par une auto pilotée par M. Roland, épicier à Cahors. Mlle Atgié fut projetée avec violence sur la route. Relevée dans un état très grave, elle a été transportée à l'hôpital de Cahors.

Malheureusement, malgré les soins empressés qui lui furent donnés, Mlle Atgié décédait dimanche matin.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir l'heureuse arrivée au monde d'un troisième petit garçon, prénommé André, chez M. et Mme Jean Nouyrit.

Nous présentons nos vœux pour le nouveau-né et nos compliments aux parents et aux grands-parents.

Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Veuve Marie Dognon, décédée à Cahors, à l'âge de 69 ans. La regrettée disparue était la mère de M. Dognon, l'excellent concierge du Palais de Justice de Cahors.

Ses obsèques ont été célébrées dimanche, à 14 heures, au milieu d'une nombreuse assistance, qui a témoigné à la famille de vives sympathies. Nous adressons à M. et Mme René Dognon et leurs enfants, à tous les parents, nos sincères condoléances.

Ramassage des laines

Le Maire de Cahors a l'honneur de prévenir ses administrés qu'il vient d'être avisé par M. l'Intendant, Directeur départemental du Ravitaillement général, que le ramassage des laines réquisitionnées, annoncé pour le 27 novembre, est reporté à une date ultérieure.

Brevet Elémentaire. — Brevet d'enseignement primaire supérieur. — Brevet Supérieur.

Une session spéciale de ces examens sera organisée très prochainement. Elle sera réservée exclusivement aux candidats qui, n'ayant subi qu'une fois en 1940, les épreuves de ces examens, ont obtenu au moins le tiers du maximum des points pour l'ensemble des épreuves ou qui en auraient été empêchés par suite d'un cas de force majeure.

Les dossiers d'inscription devront être adressés d'urgence à l'Inspection Académique.

Fonctionnement du Service postal de Recherche des Réfugiés

En vue de permettre à toute personne, réfugiée ou non, de retrouver la résidence d'autres personnes réfugiées avec lesquelles elle est en relation de famille ou d'affaires, le Secrétariat général des P.T.T. a organisé un service de Recherche des Réfugiés.

Toute personne repliée hors de sa résidence habituelle doit se rendre dans un bureau de poste pour y remplir des fiches indiquant son adresse ancienne et son adresse actuelle.

De même, toute personne désirant faire rechercher l'adresse d'une autre personne, pourra remplir, dans un bureau de poste, une demande de renseignements d'un modèle spécial.

Les réfugiés sont instamment priés de se conformer, dans leur propre intérêt, aux dispositions ci-dessus, notamment en ce qui concerne leur déclaration de leur nouvelle résidence, qui a été rendue obligatoire, et dont il leur est délivré, par les Receveurs des Postes, des reçus à présenter à toute réquisition ultérieure.

Réquisitions immobilières faites par l'Armée de l'Air et non réglées

La Préfecture du Lot communique :

Les propriétaires d'immeubles ou de terrains qui auraient été réquisitionnés pendant la guerre et après l'Armistice par des formations ressortissant à l'Armée de l'Air et pour lesquels la réquisition n'aurait pas été régularisée ou levée, bien que l'Armée de l'Air n'utilise plus l'immeuble ou la parcelle de terrain réquisitionné, sont priés de vouloir bien *d'urgence* signaler le fait à la Mairie de leur résidence, qui se chargera de transmettre à la Préfecture leur réclamation écrite avec toutes précisions utiles à l'appui.

Les Sports

Les Jeunes Cadourques

En déplacement à Agen, les J.C. ont rencontré l'excellente formation de l'Agen-Sportif. Devant cette belle équipe, les Jeunes Cadourques n'ont pu faire mieux que 5 à 1 en faveur de l'Agen-Sportif. Le score donne bien la physionomie de la partie, qui se déroula constamment dans les buts cadurciens; nos équipiers, d'ailleurs, ne firent rien pour boucher le jeu, malgré la nette supériorité de leur adversaire. C'est avec plaisir que nous reverrons la fameuse équipe de l'Agen-Sportif.

Pendant ce temps, les Jeunes Cadourques (2), après une partie indécise, ne purent aboutir qu'au match nul contre la sympathique équipe de Caillac. La partie se termina sur le score de 1 but partout.

Arrondissement de Cahors

Bégoux

Secours National. — La quête faite à domicile le jeudi 21 courant par les élèves de nos écoles a produit la somme de 1.270 fr. Ce résultat est d'autant plus remarquable que Bégoux est un tout petit hameau. Cela prouve que, chez nous, le sentiment de solidarité n'est pas un vain mot. Pour les malheureux, merci.

Calvignac

Naissance. — Nous avons le plaisir d'apprendre la naissance d'une mignonne fillette chez les épnux Vérac, garde-barrière ; la nouvelle venue a été prénommée Janine et porte à trois le nombre des enfants de cette jeune et sympathique famille.

Nos compliments aux heureux parents et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Duravel

Décès. — Les obsèques de Mme Vve Dejean, née Castagné, ont eu lieu vendredi 22 courant, au milieu d'une nombreuse assistance.

A peine âgée de 60 ans, elle a été emportée par une crise cardiaque, que tous les soins prodigués n'ont pu enrayer.

A sa fille et son gendre, Mme et M. Saumitou, employé à la S.N.C.F. à Limoges, à son fils prisonnier en Allemagne, nous adressons nos condoléances émues.

Montcuq

Carnet de deuil. — Mardi dernier, 19 courant, ont eu lieu à l'église Saint-Hilaire les obsèques de M. Jargeau Henri, décédé à Montcuq, à l'âge de 80 ans, après une longue maladie.

M. Jargeau était un des membres fondateurs de la société de secours mutuels « l'Union fraternelle » et, depuis une vingtaine d'années, sans interruption, conseiller municipal de sa commune. Aussi, un important cortège de parents, d'amis de collègues de l'Union fraternelle et de la municipalité a suivi le cercueil du regretté défunt à la nécropole de sa paroisse, où M. le Maire rendit un élogieux hommage à l'un de ses plus anciens collaborateurs.

A notre tour, nous saluons bien bas la mémoire de celui qui fut toujours un ami et un bon soutien des écoles publiques et nous adressons à toute la famille en deuil, à Maurice Jargeau en particulier, l'expression émue de toute notre sympathie et de nos bien sincères condoléances.

Puy-l'Evêque

Obsèques. — Lundi 17 novembre, ont eu lieu à Puy-l'Evêque, au milieu d'une très grande affluence, les obsèques de Mme Vve Nabonnaud Fiammetta.

La défunte, âgée de 80 ans, était la bellemère de M. Virebent, le très sympathique et dévoué directeur de l'usine de porcelaine industrielle. Tous les ouvriers et ouvrières de l'usine et une grande partie de la population ont tenu à accompagner Mme Nabonnaud à sa dernière demeure, manifestant ainsi leur sympathie à la famille de la disparue. Nous adressons à Mme et M. Virebent nos bien sincères condoléances.

Secours National. — La vente des portraits du Maréchal Pétain et les quêtes faites en faveur du Secours National ont produit la somme totale de 1.090 fr.

Une tasse chaque soir...

Telle est la dose à laquelle les gens qui surveillent leur santé prennent la délicieuse tisane Vichyflore. Après le repas du soir, elle aide à la digestion, facilite le travail du foie, des reins et de l'intestin, et régularise les fonctions. Jamais de constipation chez ceux qui prennent la tisane Vichyflore, heureuse combinaison des plantes médicinales telles que boldo, séné, combretum, avec les sels des eaux du bassin de Vichy. Très agréable au goût, elle se prépare comme une tasse de thé et convient à tous les âges et à tous les tempéraments. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Dans la magistrature. — Nous apprenons avec plaisir que M. Charrié, ancien greffier-chef près le tribunal de Figeac, en ce moment juge au tribunal de Villefranche-de-Rouergue, vient de recevoir sa nomination comme président du tribunal de Millau.

Outre ses éminentes qualités de jurisconsulte, M. Charrié, musicien de très grande valeur, pendant son séjour à Figeac, prêtait bénévolement son concours pour toutes les manifestations de bienfaisance. Les nombreux malheureux bénéficiaires de ces manifestations ont gardé de lui le meilleur des souvenirs.

Nous nous joignons à eux et à tous ses amis pour lui adresser nos meilleures félicitations à l'occasion de l'avancement bien mérité qu'il reçoit.

Obsèques. — Mardi ont eu lieu les obsèques de M. Delbos, grand mutilé de la guerre 1914-1918, facteur des postes en retraite à Figeac. Une très nombreuse affluence assistait à cet enterrement, témoignage indiscutable de la sympathie dont jouissait le disparu.

Puissent les nombreuses marques de sympathie qui n'ont cessé d'affluer en cette pénible circonstance, atténuer l'immense douleur de sa veuve et de la famille, à laquelle nous renouvelons l'expression de nos bien sincères condoléances.

Publication de mariage. — Entre M. Verdié Ernest, cultivateur à Bagnac, et Gaillard Camille, employée à Figeac. Entre M. Charles Pertuy, électricien, en résidence à Figeac, et Mlle Julienne-Philippine Gros, résidant à Figeac, tous deux expulsés de Lorraine. Entre M. Raymond-Clovis-Marius Lafferrerie, tapissier à Figeac, rue Boutaric, et Mlle Paulette-Jeanne Maviel, d'Issoudun, résidant à Capdenac.

Marché du 23 novembre. — Petit marché d'hiver, très moyennement approvisionné. Achat de produits de basse-cour autorisé le samedi, jour de marché. Apport assez important de châtaignes, probablement les derniers lots avant les froids, mais de vente lourde faute d'expéditeurs étrangers les jours de petit marché. La variété dite « Savoye » est montée jusqu'à 40 fr. le double-décalitre, tandis que la variété « commune » s'est maintenue à 20 fr.

Fédération du commerce et de l'industrie. — Les commerçants et industriels se sont réunis le 22 novembre à 20 h. 30, à la Mairie, sur convocation du Bureau de la Fédération. M. Bertrand Cérède, président, leur a expliqué les modalités de la loi du 10 novembre, relative à la limitation des prix, et la nouvelle organisation des commerçants et industriels dans le département.

Il a traité, parallèlement, des droits et des devoirs des commerçants, en présence de toutes mesures de restriction imposées provisoirement, comme du pourcentage de bénéfice commercial sur les prix d'achat.

M. Cérède a expliqué encore la composition et le fonctionnement des commissions départementales du commerce et de l'industrie. Il a exposé enfin que le bureau de la Fédération avait réussi à régler à l'amiable certaines affaires litigieuses avec l'administration.

Les élections pour le renouvellement du Bureau ont donné les résultats suivants :

MM. Cérède, président ; Bouyssou, vice-président ; Petit, secrétaire ; Austruy, trésorier.

Espédaillac

Pour nos prisonniers. — Un comité s'est constitué à la Mairie sous la présidence de M. le Maire. Il comprend une quinzaine de membres.

Une quête faite dans la commune a rapporté la somme de 2.300 fr. Une certaine quantité de laine a été recueillie et a permis de faire une vingtaine de paires de chaussettes.

Ainsi, grâce à la générosité de la population, un colis a pu être adressé à chaque prisonnier originaire de la commune et une certaine somme a été envoyée au Comité de la Croix-Rouge.

Marcilhac

Pour nos prisonniers. — Comme nous l'avons précédemment annoncé, les chasseurs de Marcilhac se sont mis en campagne au profit de leurs compatriotes prisonniers. Jeudi, 21 novembre, 29 lapins, 2 lièvres, 1 palombe ont été portés à la mairie.

Aujourd'hui, quelques dames, véritables émules d'Antoine Carème, ont promptement écorché, vidé, désossé ce gibier à poils et à plumes. Nous remarquons : Mme Raymond Pradines, Mme Emile Delmas, Mme Julienne Bégon, Mme Salgues de Géniès, les jeunes servantes du docteur Cousy et de M. Rigal. La préparation se fait dans la cuisine de l'école désaffectée.

Sur une table de fortune, voici de la chair à saucisse, des bardes de lard qui vont entrer dans la confection, non d'une vulgaire gibelotte, mais d'un excellent pâté de lièvre. Autour de nous, c'est un affairement, une bonne volonté, un grand désir d'être utile, parmi ces cuisinières bénévoles, aux gestes sûrs, à l'inlassable zèle. Elles évoluent sans embarras, devant la haute cheminée quercynoise où flambe un feu de souches.

Nous sommes bien loin du confort moderne. Ce cadre restreint, dans son humilité, représente pourtant une parcelle de la grande France, de la France où tous les partis confondus n'ont actuellement qu'une seule âme et un même cœur.

Remerciements à la St-Hubert marcilhacoise.

Saint-Céré

Nouveaux réfugiés. — Notre localité vient de recevoir 62 réfugiés mosellans, qui ont été provisoirement hébergés par l'Hôpital St-Jacques en attendant qu'ils soient dirigés vers les villages avoisinants, où l'accueil cordial des populations rurales leur est réservé.

« De pénibles rhumatismes m'accablaient depuis six mois...

...aussi laissez-moi vous dire toute ma joie d'avoir fait une cure de cachets Gandol dont je me trouve tout à fait satisfaite. Mes douleurs ont disparu et par conséquent mon état général est bien meilleur. » (Mme Vve Heller, 6, rue Gauché-Dorée, à Montléry, Seine-et-Oise). C'est que le Gandol, après avoir éliminé l'acide urique, l'empêche de se reformer dans l'organisme. La cure vaut 14,60. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Salviac

La journée du Secours National. — Dimanche Salviac a célébré la journée du Secours National. Un comité avait été formé et comprenait M. le Dr Cambornac, président ; MM. Lagard, adjoint ; M. l'abbé chanoine Delbreil, Chabert et Besse, instituteur ; M. Bos Lucien, retraité.

Dès 8 heures du matin, quatre groupes de jeunes filles parcouraient les rues de la ville pour recueillir les oboles des habitants. La collecte faite par les jeunes filles ou l'argent déposé à la mairie ont produit la somme de 1.082 francs.

Nous remercions bien vivement les généreux donateurs et nos charmantes quêteuses, Mlles Salanié, Besse, Vidal, Dufour, Bousquet, Révals, Vargues et Colombié pour le dévouement dont elles ont fait preuve, soulageant ainsi bien des infortunes.

La tâche n'est pas encore terminée, durant la semaine il sera procédé au ramassage des habits.

Les truffes. — Au marché-foire du 20 novembre, 100 kilos environ de truffes furent apportés sur le marché ; cette précieuse marchandise qui n'est pas encore mûre et n'a point encore d'odeur fut enlevée à raison de 16 à 18 fr. le kgr.

Dernière heure

Un bombardement aérien sur Marseille

Une alerte aérienne a eu lieu, dans la nuit de samedi à dimanche, à Marseille. Cette alerte a été suivie d'un bombardement effectué par plusieurs avions britanniques qui survolèrent la ville et la région.

Un certain nombre de bombes, dont une vingtaine incendiaires, ont été lancées. D'après les renseignements parvenus jusqu'ici, quatre femmes ont été tuées et cinq blessées. Trois immeubles, dont un en plein centre de la ville, ont subi d'importants dégâts.

L'examen des projectiles non éclatés et la découverte de tracts anti-italiens ne laissent aucun doute sur la nationalité des avions.

A la suite de ces faits, le gouvernement français a élevé une protestation énergique contre les procédés aussi inqualifiables qu'inattendus de l'aviation britannique et a demandé au gouvernement anglais des excuses et des réparations.

AVIS DE DECES

Monsieur et Madame PAITA et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Raymond MAGOT

leur frère, beau-frère et oncle, dont les obsèques ont eu lieu à Saint-Céré, le 20 novembre 1940.

Le présent avis tient lieu de faire part.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Marthe COUDER; Madame et Monsieur Jules COUDER ; les familles CROCHARD et POUJADE remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Rose COUDER

née COURTIOL

AVIS DE NEUVAINE

Madame Veuve Jacques BERTRAND, sa fille et son fils, les familles Pierre BERTRAND, VIZON et MARATUECH, prient leurs amis et connaissances de bien vouloir assister à la messe de neuvaine qui sera dite à la Cathédrale, le vendredi 29 novembre, à 9 heures, pour leur cher disparu

Jacques BERTRAND

PETITES ANNONCES

GRANDE PARFUMERIE

Mme BASTIDE, 3, *rue Portail-Alban, Cahors.* 18 marques produits de beauté, grand choix eau de Cologne grand luxe. Dentifrices divers. Shampoing liquide. Lotions Fougère, Violette, Rêve d'or, Pompeïa, Floramye pour coiffeur.

ACHAT DE BOUTEILLES

FARGE, 6, avenue Jean-Jaurès

CAHORS

Piano à vendre ou à louer. S'adresser : 25, rue St-Urcisse. (32.905).

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 81

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

C'était un homme d'une quarantaine d'années, assez débrouillard, ambitieux par excellence, heureux quand il obtenait enfin d'un journal une mission où il espérait faire merveille.

La jeune femme représentait pour lui le milieu riche qui pouvait le poser dans la société, et il s'attachait à elle non tant pour la renseigner — car elle s'était tout de suite informée auprès de lui, sans nommer son mari, du sort des plénipotentiaires espagnols — que pour être vu en sa compagnie et en tirer vanité.

Il était heureux aussi de faire l'important devant une compatriote et de lui raconter une quantité de découvertes plus ou moins sensationnelles qu'il prétendait avoir faites.

Plus galant peut-être qu'empressé à l'aider dans ses recherches, notre arriviste connaissait si peu le monsieur à dénicher que celui-ci se trouvait à une autre table, à proximité de la leur, sans qu'il s'en rendît compte.

Orane écoutait l'homme avec intérêt, persuadée qu'elle se mettait au courant de bien des choses et qu'elle pourrait par la suite étonner son mari de ses nombreuses relations à Genève, quand, tout à coup, elle aperçut Ruitz à l'extrémité de la salle.

Il dînait en compagnie de deux messieurs dans un coin écarté et, tout en mangeant, il promenait son regard sur l'assistance un peu nombreuse de l'hôtel. Ses yeux, en passant, glissèrent sur la jeune femme. Il eut un sursaut et un profond étonnement se peignit sur son visage sérieux, au moment juste où Orane, le découvrant, se disait :

— Enfin... le voilà !...

Malgré sa surprise, Miguel ne broncha pas ; il demeura correctement assis auprès de ses deux commensaux qui, peut-être, étaient ses invités. C'étaient deux messieurs plus âgés de lui, de type espagnol, et qui parlaient discrètement, bien qu'avec autorité, car Ruitz, placé à côté de l'un d'eux, écoutait avec une sorte de respectueuse attention.

A un moment donné, même, le jeune homme tira quelques feuilles de sa serviette et parut prendre des notes sous la dictée d'un de ses compagnons qui, penché vers lui, semblait lui donner des indications ou des précisions importantes.

Orane ne songea pas que sa présence en ce restaurant, avec ce journaliste inconnu de Miguel, pouvait éveiller d'étranges soupçons chez celui-ci. Elle ne vit que le calme de son mari et elle s'en irrita. Elle aurait préféré deviner en lui du mécontentement de la voir devant lui, plutôt que de se heurter à l'indifférence qu'il affectait.

Refreinant sa déception, elle s'efforça de paraître gaie. Pour le moment, elle souhaitait savoir quels étaient les deux hommes qui accompagnaient Miguel.

— Connaissez-vous ces trois messieurs, là-bas, demanda-t-elle au reporter qui, déjà, lui avait cité le nom de plusieurs dîneurs.

— Ils ont tout de l'hidalgo.

— Oui, ce doit être des Espagnols; mais je voudrais connaître leurs noms.

— Quant à cela, motus ! Ils me sont parfaitement inconnus. Pour nous, journalistes, ils ne comptent guère. Le problème espagnol est en ce moment à peu près terminé, et ils ne doivent être ici que pour quelques petites revendications sans importance...

— J'aurais voulu, cependant, savoir les noms de ces gens-là ?

— Si vous y tenez, il est facile de vous satisfaire. Il suffit d'interroger le maître d'hôtel... Il doit connaître tous ses clients, lui.

— Questionnez-le alors ; mais faites-le discrètement.

— Naturellement.

Le maître d'hôtel, interpellé, n'eut aucune hésitation à répondre à la demande qui lui était faite.

— Ce sont les représentants de l'Espagne. L'un, le plus grand, est Salvades, l'ambassadeur à Berne ; l'autre, le plus vieux, de Parragua, le chef de la délégation ; quant au troisième... le plus jeune...

— Le troisième ? s'inquiéta Orane, dont le cœur battait à coups précipités.

— Le troisième serait Ruitz, l'ancien aviateur. Il est dans la diplomamatie, à présent, et il paraît qu'il a une volonté formidable. Son gouvernement l'aurait envoyé à Genève pour aider de Parragua, dont l'habileté bien connue a besoin d'être soutenue.

— Merci du renseignement, fit le journaliste, qui, à tout hasard, notait les noms sur un carnet.

— Puis, se tournant vers Orane :

— Vous êtes contente, maintenant, chère madame ?

— Enchantée !

— Ces noms vous disent quelque chose ?

— Oui... l'un, surtout.

— Ah ! Et vous n'avez rien à m'apprendre sur lui ?

— Vous apprendre ?

— Oui. Quelques petits potins... le public adore ça... Vous comprenez ?

— Je vois... Eh bien !...

Elle hésita. L'occasion était tentante.

De voir son mari si calme là-bas, bien qu'il la sût auprès de lui, alors que sa présence inattendue aurait dû le troubler, l'inquiéter, mettait ses nerfs à vif.

(*A suivre*).